



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION
GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE**

SIEGE SOCIAL : 17 PLACE MAURICE THOREZ - 94800 VILLEJUIF

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

À l'Assemblée Générale de l'association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE (GAS) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes



ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 12 avril 2024

DOUCET, BETH ET ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

nrz



BILAN ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	189	189		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	189	189		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	131 570	131 570		570
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	131 570	131 570		570
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	57 697	1 037	56 660	65 347
Participations et Créances rattachées	15			15
Autres titres immobilisés				
Prêts	50 745		56 660	51 505
Autres	6 937	1 037		13 827
Total I	189 456	132 796	56 660	65 917
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 091		18 091	20 227
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	140 473		140 473	140 359
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	65 389		65 389	121 773
Charges constatées d'avance	718		718	1 309
Total II	224 671		224 671	283 668
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	414 127	132 796	281 331	349 585



BILAN PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise	277 316	277 316
Fonds propres statutaires	277 316	277 316
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-109 297,00	-51 270,60
Excédent ou déficit de l'exercice	45 667	-58 026
Situation nette (sous total)	213 686	168 019
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		533
Provisions réglementées		
Total I	213 687	168 552
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		45 000,00
Provisions pour charges		
Total III		45 000,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	6 140	6 345
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	36 735	32 299
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	24 214	29 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	555	1 576
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		66 409
Total IV	67 644	136 033
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	281 331	349 585

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	15 419	20 373
<i>dont ventes de dons en nature</i>	13 159	18 113
Ventes de prestations de service	136 786	140 072
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	232 379	245 548
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	149 770	151 195
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	59 633	
Contributions financières	47 500	22 754
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	45 000	29 321
Utilisations des fonds dédiés		25 821
Autres produits	1 170	572
Total I	687 657	635 655
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	260 743	320 600
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 898	1 735
Salaires et traitements	228 882	235 895
Charges sociales	94 541	73 814
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	570	6 280
Dotations aux provisions	1 037	10 000
Reportes en fonds dédiés		
Autres charges	56 866	27 929
Total II	644 537,96	676 253,21
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	43 119	-40 598
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	994	523
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	994	523
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	382	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	382	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	611	523
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	43 731	-40 076
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 015	5 378
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	2 015	5 378
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		5 340
Sur opérations en capital		17 953
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		23 294
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 015	-17 916
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	78	35
Total des produits (I + III + V)	690 666	641 556
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	644 998	699 582
EXCEDENT OU DEFICIT	45 667	-58 026
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	99 102	92 723
TOTAL	99 102	92 723
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	99 102	92 723
TOTAL	99 102	92 723

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif
SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

**ANNEXE
AUX COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

Table des matières

1	Présentation et Faits significatifs de l'exercice	3
1.1	Présentation de l'association.....	3
1.2	Faits significatifs de l'exercice	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
2.1	Changement de méthode comptable.....	4
2.2	Provision	4
3	Notes relatives aux postes de bilan actif	5
3.1	Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.....	5
3-1	Immobilisations financières	7
3-2	Etat des créances et dépréciations liées	7
4	Notes relatives aux postes de bilan Passif	8
4-1	Tableau de variation des fonds propres.....	8
4-2	Subventions d'investissements.....	8
4-3	Provisions réglementées.....	8
4-4	Fonds dédiés	9
4-5	Provisions pour risques et charges	9
4-6	Etat des échéances et des dettes	9
4-7	Emprunts.....	9
5	Detail des operations de cloture	10
5-1	Charges à payer et produits à recevoir.....	10
5-2	Produits et charges imputables à un autre exercice.....	10
6	Notes relatives au compte de résultat	11
6-1	Produits d'exploitation.....	11
6-1.1	Dons, mécénat.....	11
6-1.2	Concours publics , subventions et contributions financières	11
6-2	Résultat financier.....	11
6-3	Résultat exceptionnel.....	11
6-4	Contributions volontaires en nature.....	11
6-5	CER 2023.....	12
6-6	CROD 2023.....	13
6-7	RAPPROCHEMENT CR-CROD 2023.....	15
7	Autres informations	16
7-1	Effectif moyen.....	16
7-2	Indemnité de fin de carrière.....	16
7-3	Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés	16
7-4	Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes.....	16

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif
SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

1 PRESENTATION ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE a pour activité, selon l'article 2 des statuts du Groupe Accueil et Solidarité « *d'aider ses membres à concrétiser leur solidarité avec toutes les personnes dans le monde qui sont victimes d'une répression du fait de leur lutte pour le respect des droits humains et pour l'établissement ou le rétablissement d'un régime démocratique dans leur pays* ». Cette solidarité s'exerce en particulier par la participation à l'accueil en France de ceux qui sont venus y chercher un asile politique et par la défense du droit d'asile.

Elle se déploie autour des activités suivantes :

- Hébergements temporaires de réfugiés dans des appartements ou locaux, en vue de leur accession à un logement durable.
- Mobilier Solidaire : Activité fondatrice du GAS, consistant en une collecte de mobiliers auprès de particuliers et redistribution gratuite aux réfugiés.
- Permanences d'accueil et d'information pour les réfugiés et demandeurs d'asile.
- Accompagnement juridique et administratif des demandeurs d'asile et des réfugiés.
- Intégration professionnelles des réfugiés.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Elle clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 281 331 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 45 667 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 mars 2023 par les dirigeants du G.A.S

1.2 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les faits marquants 2023

Hébergement :

Au 1er janvier 2023, le parc comprenait 16 logements. Au cours de l'année, nous avons rendu 2 logements (Chevilly et Meudon) et pris 1 nouveau (Neuilly) en location. Au 31 décembre 2023, le parc est donc de 15 logements, soit environ 62 personnes logées.

Refus du FAMI en mars 2023 pour le projet GAS 2022-23. Nous avons reçu la notification et le versement du solde du projet FAMI2018. Nous avons donc soldé ce projet dans les comptes ainsi que le projet FAMI2013 en reprenant les provisions et soldant les pertes de produits (cout positif de 259€).

Subventions et contributions financières : DRIETS IDF et Villejuif : 147k€, Fondations (FAP, Buneau, , Barreau de Paris, GOF, Académie Française) : 47.5k€.

Dons encore très importants cette année : 150k€

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

Leg d'une ancienne bénévole : Assurance-vie : 286k€, succession : 59,6k€, la partie succession, signée et versée en février 2024, est prise dans les comptes 2023.

Fin du projet PIC le 31 octobre 2023. Le bureau du Kremlin Bicêtre a été rendu. Le montant des dépenses certifié est de 346 406,83€, supérieur au budget (341 370€), *nous pouvons donc prendre en produit le solde de la subvention de la CDC non comptabilisée les années précédentes, soit 66 409€*

Par ailleurs, nous avons suivi 1212 ménages dont 670 nouveaux (soit 3634 personnes) en 2023 2.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi que selon les principes des règlements suivants émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) :

- règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2020-08.
- règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n° 2015-06, n° 2016-07 , n° 2018-06 et n+ 2019-04.

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.1 CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Il n'y a pas de dérogation aux principes comptables, ni de changement de méthode comptable sur l'exercice.

2.2 PROVISION

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entité à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN ACTIF

3.1 *MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE*

L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenues sont les suivantes :

La totalité des immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties au 31/12/2023.

Nature d'immobilisations	mode	durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencement, installations	Linéaire	3 à 9 ans
Matériels de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	189	0	0	189
Frais d'établissement	0			0
Frais de recherche et de développement	0			0
Donations temporaires d'usufruit	0			0
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	189			189
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
Avances et acomptes	0			0
Immobilisations corporelles	131 569	0	0	131 569
Terrains	0			0
Constructions	76 224			76 224
Installations techniques, matériels, outillages industriels	30 795			30 795
Autres immobilisations corporelles	24 550			24 550
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Avances et acomptes	0			0
Biens reçus en legs ou donations destinés à être cédés	0			0
TOTAL VALEURS BRUTES	131 758	0	0	131 758
Immobilisations incorporelles	189	0	0	189
Amort frais d'établissement	0			0
Amort frais de recherche et de développement	0			0
Amort donations temporaires d'usufruit	0			0
Amort concession, logiciels	189			189
Amort autres immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	130 999	571		131 570
Amort des constructions	76 224			76 224
Amort installations techniques, matériels, outillages	30 795			30 795
Amort autres immobilisations corporelles	23 980	571		24 551
TOTAL AMORTISSEMENTS	131 188	571	0	131 759
VALEURS NETTES COMPTABLES	571	-571	0	0

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif
SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

3-1 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Part sociale Crédit Mutuel	15			15
Prêt à LT à SNL 91	50 745			50 745
autres prêts	760		760	0
Prêt à Réfugiés	0			0
Prêt à Salariés	0			0
Cautions	13 827		6 890	6 937
TOTAUX	65 347	0	6 890	57 697

Prêts LT : Versements effectués à Solidarités Nouvelles pour le Logement 15 244.90 € en 2000, 13 000 € en 2003, 15 000 € en 2007, 7 500 € en 2011, 15 000 € en 2014 pour l'acquisition d'appartements. Le choix des locataires est fait en lien avec SNL. Taux d'intérêt = 0%. Ces prêts sont remboursables à la demande de l'association lorsque les logements sont libres.

La diminution des cautions de 6 890 € correspond d'une part au local lié au projet PIC/LEVIER rendu fin octobre 2023 pour 4 890€, et d'autre part, à la collocation de Chevilly Larue rendu fin premier trimestre pour 2 000€.

3-2 ETAT DES CREANCES ET DEPRECIATIONS LIEES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	50 745		50 745
Autres immobilisations financières	6 952		6 952
Créances financeurs douteux ou litigieux			
Autres créances /locataires	18 091	18 091	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	1 949	1 949	0
Etat et autres collectivités publiques	35 575	35 575	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	102 949	102 949	0
Charges constatées d'avance	718	718	0
TOTAUX	216 979	159 282	57 697

Il n'y a pas de créances douteuses au 31/12/2023.

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif
SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

4 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN PASSIF

4-1 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	187 316				187 316
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Ecart de réévaluation	0				0
Réserves	90 000				90 000
Report à nouveau (RAN)	-51 271	-58 026			-109 297
Excédent ou déficit de l'exercice	-58 026	58 026		45 667	45 667
Situation nette	168 019	0	0	45 667	213 686
Fonds propres consommables	0				0
Subventions d'investissement	533			-533	0
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	168 552	0	0	45 134	213 686

4-2 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

L'association a reçu un accord de subvention pour achat d'une camionnette d'un montant de 16 000 euros en provenance des Petites Pierres (Crowdfunding), l'argent a été reçu en 2018. En 2023 le montant de la reprise de la quote-part de subvention réintégré au compte de résultat est de 533 €. Elle se fait au même rythme que l'amortissement du bien subventionné – 5 ans linéaire-

Le montant de cette quote-part cumulée au 31/12/2023 est de 16 000€ ; le matériel de transport est donc amorti en totalité.

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant global des subventions d'investissements	16 000			16 000
Quotes-parts virées au résultat	15 467	533		16 000
TOTAL SUBV NETTES	31 467	533		32 000

4-3 PROVISIONS REGLEMENTEES

Il n'y a pas de provisions réglementées au 31/12/2023.

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif
SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

4-4 FONDS DEDIES

Pas de fonds dédiés sur l'exercice 2023.

4-5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour risques	0			0
Subvention FAMI 2018	10 000		-10 000	0
Subvention FER 2013	35 000		-35 000	0
Revivre	0			0
Provisions pour charges	0			0
TOTAL	45 000	0	-45 000	0

4-6 ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établis de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	6 140		140	6 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 735	36 735		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Organismes sociaux	23 872	23 872		
Etat et autres collectivités publiques				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	897	897		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	67 644	61 504	140	6 000

4-7 EMPRUNTS

Il n'y a pas d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31/12/2023.

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif
SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

4-8 LEGS, DONATION

Legs, donations et assurances vie	Montants
PRODUITS	59 633
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	59 633
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	0
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	59 633

5 DETAIL DES OPERATIONS DE CLOTURE

5-1 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL DES CHARGES A PAYER

▪ Fournisseurs, factures non parvenues	11 206 €
▪ Provision sur congés payés	2 604 €
▪ Provision sur charges sociales (CP et primes)	924 €
▪ Cotisations sociales et fiscales à payer	20 686 €

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

▪ Divers, produits à recevoir	12 598 €
▪ Financeurs, financements à recevoir	39 723 €
▪ Dons à recevoir	12 903 €

5-2 PRODUITS ET CHARGES IMPUTABLES A UN AUTRE EXERCICE

▪ Charges constatées d'avance	718 €
-------------------------------	-------

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif
SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

6 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6-1 *PRODUITS D'EXPLOITATION*

Les produits de l'association sont composés de dons et cotisations, de subventions publiques et de contributions financières privées, de facturations de loyers, de recettes brocantes et de participations aux livraisons du mobilier solidaire.

6-1.1 *DONS, MECENAT*

Les dons sont comptabilisés en produits lors de leur encaissement effectif. Ils s'élèvent à 149 770 € sur l'exercice 2023. Le legs a été comptabilisé au bilan comme une créance à recevoir sur l'exercice 2024 pour un montant de 59 633 €.

6-1.2 *CONCOURS PUBLICS, SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES*

L'association a enregistré des subventions d'exploitation à hauteur de 279 879 € en provenance de :

- Collectivités territoriales (Ville, département, direction régionale)	6 200 €
- Etat/Préfecture	207 659 €
- Organismes privés (fondations)	47 500 €
- Concours Publics	18 520 €

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'association sont composées des loyers et charges versées dans le cadre de l'action d'intermédiation locative, des frais de personnels, du coût afférant à l'activité juridique – affranchissement, solidarité, et des frais de gestion.

6-2 *RESULTAT FINANCIER*

Le résultat financier s'élève à 611 € et est composé des intérêts sur livret.

6-3 *RESULTAT EXCEPTIONNEL*

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 41 351 €.

Les charges exceptionnelles sont impactées par les pertes liées au FER 2013 pour 35 000€, et au FAMI 2018 pour 9 741€. Ces charges avaient été provisionnées à hauteur de 45 000€, les provisions ont été reprises.

6-4 *CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE*

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 102 102 € et correspondent à :

- bénévolat :

La valorisation du bénévolat est calculée sur la base de 7859 heures effectuée par 29 bénévoles au coût du SMIC chargé soit 12.61 €, soit 99 102 €. Ce bénévolat se répartit sur les activités de l'Association.

- Dons en nature : La Fondation Abbé Pierre nous a attribué 3 000€ de chèques service à distribuer.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

6-5 CER 2023

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE	159 859		RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	209 403	0
1.1 Réalisées en France		0	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	159 859		1.2 Dons, legs et mécénat	209 403	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	149 770	
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	59 633	
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	0	0			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 877				
TOTAL DES EMPLOIS	163 736	0	TOTAL DES RESSOURCES	209 403	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	45 667		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	209 403	0	TOTAL	209 403	0
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	45 667	0
			(-) Investissements et (+) desinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	45 667	0

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

Le GAS a reçu des dons pour 149 770 € et émis des reçus fiscaux pour 149 770 €. Ces dons ont été utilisés dans le cadre de l'action principale de l'association.

6-6 CROD 2023

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	209 403	209 403
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	209 403	209 403
<i>- Dons manuels</i>	149 770	149 770
<i>- Legs, donations et assurances-vie</i>	59 633	59 633
<i>- Mécénat</i>		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	203 884	0
2.1 Cotisations sans contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	47 500	
2.4 Autres produits non liées à la générosité du public	156 384	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	232 379	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	45 000	
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
TOTAL PRODUITS	690 666	209 403
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	489 900	159 859
1.1 Réalisées en France	489 900	159 859
<i>- Actions réalisées par l'organisme</i>	489 900	159 859
<i>- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>		
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0
<i>- Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger</i>		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 668	0
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	6 668	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	146 744	3 877
4 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	1 607	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	78	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
TOTAL CHARGES	644 998	163 736
EXCEDENT OU DEFICIT	45 667	45 667

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	102 102	99 102
Bénévolat	99 102	99 102
Prestations en nature		
Dons en nature	3 000	
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0	0
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	102 102	99 102
CHARGES PAR DESTINATION		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	102 102	99 102
Réalisées en France	102 102	99 102
Réalisées à l'étranger		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	102 102	99 102

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

6-7 RAPPROCHEMENT CR-CROD 2023

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de		Frais de fonctionnement	Dotations aux amortissements et dépréciations et provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	36 702						8 120				44 822
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	167 783				6 668		41 470				215 921
Aides financières											0
Impôts, taxes et versements assimilés	1 732						166				1 898
Salaires et traitements	192 780						36 103				228 882
Charges sociales	78 921						15 620				94 541
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 607										1 607
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	14 929						52				14 981
Charges financières	0						382				382
Charges exceptionnelles	-2 947						44 831				41 884
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices	0								78		78
TOTAL	491 507	0	0	0	6 668	0	146 744	0	78	0	644 998

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	3 000				3 000
Mises à disposition gratuites de biens					0
Prestations de services					0
Personnel bénévole	99 102				99 102
TOTAL	102 102	0	0	0	102 102

Association GROUPE ACCUEIL ET SOLIDARITE

Association Loi 1901 – 17, Place Maurice Thorez – 94800 Villejuif

SIRET 31830046400035 – APE 9499Z

7 AUTRES INFORMATIONS

7-1 EFFECTIF MOYEN

	TOTAL	Hommes	Femmes
Cadres			
Agents de maîtrise	1.0	1.0	
Employés	4.6	2.6	2,0
Apprentis	0.7		0.7
TOTAUX	6.3	3.6	2.7

7-2 INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant sur tous les salariés une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Pas de convention collective, application du code du travail selon les critères suivants :

Ancienneté du salarié dans votre entreprise

Moins de 10 ans

Au moins 10 ans et moins de 15 ans

Au moins 15 ans et moins de 20 ans

Au moins 20 ans et moins de 30 ans

Au moins 30 ans

Montant de l'indemnité

Pas d'indemnité légale

1/2 mois de salaire

1 mois de salaire

1 mois et 1/2 de salaire

2 mois de salaire

Age de départ à la retraite : 65 ans

Taux de rotation du personnel : faible

Taux de charges sociales : 50%

Le montant des engagements s'élève au 31/12/2023 à 1 903 €.

7-3 REMUNERATIONS DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES

Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partie du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par l'association. La rémunération des salariés occupant le poste de direction n'est pas mentionnée car cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

7-4 INFORMATIONS RELATIVES AUX FRAIS D'AUDITS ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le Cabinet DOUCET, BETH & ASSOCIES assure la fonction de commissariat aux comptes. A ce titre, le montant des honoraires liés à sa mission légale de certification inscrits en charges s'élève à 6 768 € euros TTC pour l'exercice 2023.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS